

TERMES DE RÉFÉRENCE (TdR)

Évaluation Participative de la Vulnérabilité au Changement Climatique (EVC), incluant la Cartographie des zones à Risques et la Hiérarchisation des éléments exposés

1. Introduction

La République de Guinée est confrontée à des risques croissants liés aux effets du changement climatique, notamment les fortes précipitations, les inondations, l'érosion, les mouvements de terrain et la dégradation de l'environnement, qui affectent les populations les plus vulnérables. Dans la ville de Conakry, les communes de Matoto et de Lambanyi figurent parmi les zones les plus exposées à ces risques en raison de leur forte densité démographique, de l'urbanisation rapide et souvent non planifiée, de l'occupation des zones à risque, ainsi que de l'insuffisance des infrastructures d'assainissement et de drainage.

Les communes de Matoto et de Lambanyi sont composées de vingt-sept (27) quartiers, dont treize (13) à Matoto et quatorze (14) à Lambanyi. Ces quartiers sont particulièrement vulnérables aux conséquences grandissantes du changement climatique, notamment aux inondations récurrentes, qui entraînent des pertes de vie humaine et matérielles dont l'habitat, perturbent les moyens de subsistance des populations affectées et accentuent la précarité des ménages et les déplacements internes.

Dans ce contexte, SOS Villages d'Enfants Guinée, met en œuvre un projet visant à renforcer la résilience des communautés face aux risques de catastrophe et aux effets du changement climatique. Cette initiative prévoit la réalisation d'une évaluation participative de la vulnérabilité au changement climatique (EVC), incluant la Cartographie des zones à risques dans les communes de Matoto et de Lambanyi afin d'identifier, d'analyser et de hiérarchiser les principaux aléas susceptibles d'affecter les populations, les infrastructures, les services sociaux de base, les moyens de subsistance et l'environnement.

L'objectif de cette évaluation est de cartographier les principaux risques climatiques et environnementaux affectant les vingt-sept quartiers ciblés, en mettant particulièrement l'accent sur les inondations, les fortes pluies, l'érosion et les autres aléas susceptibles d'avoir un impact sur les communautés locales et leurs dynamiques de mobilité. Les résultats de cette évaluation permettront aux autorités locales, aux services techniques, aux organisations communautaires et aux partenaires de développement de renforcer leurs mécanismes de prévention, de préparation et de réponse aux catastrophes.

Les conclusions et recommandations issues de l'évaluation et de la cartographie des risques serviront notamment à :

- Mettre à jour et/ou élaborer des plans d'urgence et de contingence aux niveaux communal et communautaire ;
- Renforcer la coordination des actions d'urgence et le travail en synergie entre les différents acteurs impliqués dans la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique ;
- Intégrer davantage les considérations liées aux risques climatiques dans les politiques et plans locaux de développement ;
- Orienter la conception et la priorisation des exercices de simulation et de préparation aux catastrophes ;
- Promouvoir la mise en place et le renforcement des mécanismes communautaires d'alerte précoce et d'intervention d'urgence ;

Par conséquent, l'utilisation, la mise à jour et l'opérationnalisation des résultats de cette évaluation seront essentielles pour garantir la durabilité des actions entreprises ainsi que le transfert des connaissances vers les autorités locales et les autres parties prenantes concernées.

La réalisation de cette évaluation participative sur la vulnérabilité liée au changement climatique, incluant la cartographie des zones à risques et la hiérarchisation des éléments exposés, sera confiée à un cabinet-conseil ou à un consultant spécialisé disposant d'une expertise avérée en gestion des risques de catastrophe, en adaptation au changement climatique et en conduite d'évaluations multirisques. Le cabinet ou consultant retenu mènera cette mission en étroite collaboration avec, SOS Villages d'Enfants Guinée, l'Agence Nationale de Gestion des Urgences et Catastrophes Humanitaires (ANGUCH), les autorités administratives et communales, les services techniques déconcentrés ainsi que les communautés bénéficiaires des communes de Matoto et de Lambanyi.

2. Contexte et justification

Dans le contexte socio-environnemental guinéen, la ville de Conakry est régulièrement confrontée à une multitude d'aléas naturels et climatiques, principalement liés à des événements hydrométéorologiques extrêmes tels que les fortes précipitations, les inondations, les vents violents, l'érosion des sols et les glissements de terrain. Les communes urbaines de Matoto et de Lambanyi, caractérisées par une croissance démographique rapide, une urbanisation souvent non maîtrisée et une forte pression foncière, figurent parmi les zones les plus exposées à ces phénomènes.

Composées respectivement de treize (13) et quatorze (14) quartiers, les communes de Matoto et de Lambanyi connaissent une vulnérabilité accrue en raison de l'occupation progressive des zones inondables, de l'insuffisance des systèmes d'assainissement et de drainage, ainsi que de la dégradation des écosystèmes urbains. Les épisodes récurrents d'inondations provoquent d'importants dégâts matériels, affectent les infrastructures communautaires et perturbent durablement les moyens de subsistance des populations.

Par ailleurs, les effets du changement climatique se font sentir avec une intensité croissante à travers la Guinée et particulièrement dans la capitale. Les variations du régime pluviométrique, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des pluies extrêmes, l'élévation des températures moyennes ainsi que la dégradation progressive des ressources naturelles accentuent les risques auxquels les communautés sont exposées. Les projections climatiques indiquent que ces tendances pourraient se poursuivre au cours des prochaines décennies, augmentant davantage les risques hydrométéorologiques et leurs conséquences sur les populations.

Ces impacts sont ressentis de manière particulièrement aiguë par les ménages vulnérables, notamment en raison de la pauvreté, du chômage, de la faiblesse des infrastructures de base et des capacités limitées des communautés à anticiper, absorber et surmonter les chocs climatiques. Les catastrophes récurrentes entraînent non seulement des pertes humaines et économiques importantes, mais elles contribuent également à la dégradation des conditions de vie, aux déplacements internes et à la fragilisation des mécanismes communautaires de résilience.

Face à ces défis, SOS Villages d'Enfants Guinée, met en œuvre une initiative visant à renforcer la résilience des communautés des communes de Matoto et de Lambanyi face aux risques climatiques et environnementaux. Cette intervention prévoit la réalisation d'une évaluation participative de la vulnérabilité liée au changement climatique, assortie d'une cartographie des zones à risques et d'une hiérarchisation des éléments exposés.



La cartographie et l'analyse des risques constituent des outils essentiels pour une gestion efficace des catastrophes et pour la planification du développement local. Cette évaluation permettra de produire des données fiables et actualisées sur les principaux aléas, les vulnérabilités et les capacités existantes au sein des vingt-sept quartiers ciblés. Les résultats obtenus contribueront à orienter les mesures de prévention, de préparation et de réponse aux catastrophes, tout en renforçant l'intégration des considérations liées aux risques climatiques dans les politiques publiques et les stratégies locales de développement.

En outre, cette démarche favorisera la constitution d'une base de connaissances permettant aux autorités locales, aux services techniques, aux organisations communautaires et aux partenaires de développement de mieux cibler les investissements futurs et de renforcer la capacité des populations à faire face aux risques actuels et futurs liés au changement climatique.

3. Les objectifs

3.1. Objectif général

L'objectif global de la mission est de réaliser une évaluation participative de la vulnérabilité liée au changement climatique (EVC), accompagnée d'une cartographie des principaux aléas et risques dans les communes de Matoto et de Lambanyi, en République de Guinée. Cette évaluation portera spécifiquement sur les risques liés aux fortes précipitations, aux inondations et aux autres phénomènes climatiques susceptibles d'affecter les populations, les biens, les infrastructures, les services sociaux de base, les moyens de subsistance et l'environnement.

La mission vise également à formuler des recommandations prioritaires permettant d'intégrer les résultats de l'évaluation dans les mécanismes locaux de gestion des risques de catastrophe, d'adaptation au changement climatique, de planification territoriale et de préparation aux situations d'urgence.

3.2. Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, la mission consistera à :

- Identifier et cartographier les principaux aléas climatiques et environnementaux affectant les vingt-sept (27) quartiers des communes de Matoto et de Lambanyi ;
- Analyser les caractéristiques techniques des aléas identifiés, notamment leur localisation, leur intensité, leur fréquence et leur probabilité d'occurrence ;
- Évaluer le niveau d'exposition des populations, des infrastructures et des services essentiels aux risques recensés ;
- Analyser les différentes dimensions de la vulnérabilité des communautés, notamment les aspects physiques, sociaux, sanitaires, environnementaux et économiques ;
- Identifier les groupes sociaux les plus exposés aux risques climatiques ;
- Identifier et hiérarchiser les éléments à risque au sein des zones ciblées selon leur niveau de sensibilité et d'occurrence à ce jour ;
- Évaluer les capacités en présence en matière de prévention, d'adaptation, de préparation et de réponse des communautés, des autorités locales et des autres acteurs concernés ;
- Apprécier l'efficacité des mécanismes communautaires et institutionnels actuellement en place pour faire face aux différents scénarios de risques ;
- Formuler des recommandations opérationnelles visant à renforcer la résilience des communautés et à intégrer les considérations liées aux risques climatiques dans les politiques et plans locaux de développement.

4. Résultats attendus

Au terme de la mission :

- Une analyse détaillée des aléas climatiques et des risques est disponible ;
- Les facteurs de vulnérabilité et les capacités locales sont documentés ;
- Les zones à risques sont identifiées et cartographiées ;
- Les éléments exposés (populations, infrastructures, services, ressources naturelles et activités économiques) sont inventoriés ;
- Une hiérarchisation des risques et des éléments exposés est réalisée ;
- Des recommandations concrètes sont proposées aux autorités concernant des mesures à instaurer et pour la planification d'actions d'adaptation au niveau local à court et moyen terme.

5. Méthodologie attendue

La méthodologie retenue reposera sur une approche participative, multidisciplinaire et inclusive, combinant la collecte et l'analyse des données secondaires et primaires. Elle intégrera les dimensions environnementales, sociales, économiques et institutionnelles afin d'évaluer les risques liés au changement climatique dans les communes de Matoto et de Lambanyi. L'approche méthodologique s'articulera autour de trois composantes complémentaires : l'analyse des aléas, l'analyse de l'exposition ainsi que l'analyse de la vulnérabilité et des capacités. La méthodologie devra inclure au minimum :

5.1. Revue documentaire

L'étude exigera la collecte, la revue et l'analyse des données secondaires disponibles, notamment les :

- Statistiques officielles ;
- Documents de planification communale et nationale ;
- Rapports d'évaluation et études antérieures ;
- Données historiques sur les catastrophes et les déplacements ;
- Données météorologiques, hydrologiques et environnementales ;
- Données géospatiales et cartographiques ;
- Bases de données techniques existantes ;
- Informations produites par les services techniques, les collectivités locales, et les autres partenaires ;
- Plans communaux de développement ;
- Plans de contingence ;
- Études environnementales.

5.2. Collecte participative des données

- Entretiens avec les autorités administratives et techniques ;
- Focus groups avec les communautés ;
- Discussions spécifiques avec les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables ;
- Transects communautaires ;
- Cartographie participative ;
- Observations de terrain.

L'approche méthodologique s'articulera autour de trois composantes complémentaires : l'analyse des aléas, l'analyse de l'exposition ainsi que l'analyse de la vulnérabilité et des capacités.

5.3. Analyse des aléas afin d'établir un profil complet des risques climatiques et environnementaux affectant les vingt-sept (27) quartiers des communes de Matoto et de Lambanyi ;

5.4. Analyse de l'exposition pour déterminer dans quelle mesure les populations, les infrastructures, les équipements publics, les services sociaux de base, les activités économiques et les ressources environnementales sont situés dans des zones exposées aux risques climatiques.

5.5. Analyse de la vulnérabilité et des capacités, afin d'identifier les différentes dimensions de la vulnérabilité dans chaque quartier ciblé (Vulnérabilité physique, sociale, économique et les capacités d'adaptation

5.6. Cartographie des zones à risques

La cartographie devra permettre d'identifier :

- Les zones inondables et les populations concernées par quartier ;
- Les zones d'érosion ;
- Les couloirs de ruissellement ;
- Les infrastructures critiques ;
- Etc.

Les coordonnées géographiques des principaux éléments devront être relevées à l'aide d'outils GPS ou d'applications mobiles adaptées.

5.7. Hiérarchisation des éléments à risque

Au vu des aléas identifiés, les éléments d'analyse seront répertoriés et appréciés selon :

- Le niveau d'exposition ;
- Le degré de vulnérabilité des différents groupes concernés
- Les impacts potentiels ;
- L'importance socioéconomique ;
- La capacité de réponse existante et les mesures proposées pour la renforcer

Une matrice de priorisation devra être élaborée.

6. Livrables attendus

Le consultant fournira :

- Une note méthodologique détaillée ;
- Les outils de collecte validés ;
- Une base de données numérisées ;
- Les cartes géoréférencées des zones à risques ;
- Une matrice de hiérarchisation des éléments exposés ;
- Un rapport provisoire ;
- Un rapport final intégrant les observations du commanditaire ;

- Une présentation de restitution de l'étude (de la méthodologie de l'évaluation, des résultats et recommandations).

7. Contenu indicatif du rapport final

- ✚ Résumé exécutif ;
- ✚ Introduction ;
- ✚ Méthodologie ;
- ✚ Présentation de la zone d'étude ;
- ✚ Analyse des aléas climatiques ;
- ✚ Analyse détaillée des facteurs de vulnérabilité, causes et conséquences ;
- ✚ Cartographie des risques ;
- ✚ Hiérarchisation des éléments à risque ;
- ✚ Evaluation des capacités communautaires existantes
- ✚ Recommandations et plan d'action
- ✚ Annexes

8. Profil du consultant ou du bureau d'études

Le consultant ou le bureau d'études devra :

- Diplôme supérieur (Master ou Doctorat) en Sciences de l'Environnement, Gestion des Risques de Catastrophes, Climatologie ou Géographie.
- Expérience avérée dans la conduite d'études de vulnérabilité au changement climatique (EVC) et les méthodes d'évaluation participatives.
- Disposer d'expertise en changement climatique, environnement, SIG et développement communautaire ;
- Avoir une expérience avérée en cartographie participative ;
- Maîtrise des outils de cartographie (SIG, télédétection).
- Avoir conduit des études similaires dans la sous-région ouest-africaine
- Excellente capacité de communication et maîtrise des langues locales.

9. Durée de la mission

La mission est prévue pour une durée totale de **60 jours** étalés sur la période allant du mois de septembre à octobre 2026 répartis comme suit :

- Phase 1 (Préparation et collecte secondaire) ;
- Phase 2 (Mission sur le terrain et ateliers) ;
- Phase 3 (Analyse, cartographie et rédaction) ;
- Phase 4 (Restitution et validation) ;
- Phase 5 (Finalisation du rapport) .

10. Composition indicative de l'équipe

- Chef de mission ;
- Expert en changement climatique ;
- Expert SIG/cartographie ;

- Spécialiste en gestion des risques de catastrophe ;
- Enquêteurs et facilitateurs communautaires.

11. Critères d'évaluation des offres

Critères	Pondération
Compréhension des TdR et méthodologie proposée	25 %
Expérience du consultant/bureau	20 %
Composition et qualification de l'équipe	15 %
Qualité des références similaires	10 %
Offre financière	30 %

L'offre technique devra obtenir une note minimale de soixante-dix pour cent (70 %) des points techniques, soit quarante-neuf (49) points sur soixante-dix (70). Toute offre n'atteignant pas ce seuil sera éliminée et son offre financière ne sera ni ouverte ni examinée.

12. Modalités de soumission

Les soumissionnaires devront transmettre :

- Une offre technique répondant aux exigences des TdR ;
- Une offre financière détaillée ;
- Le chronogramme de réalisation ;
- Les CV des experts ;
- Les attestations de bonne exécution ou références pertinentes ;
- Une proposition méthodologique détaillée.